Port-au-Prince, le 4 Avril 2022

**AVIS A MANIFESTATION D’INTERET**

**Pour la présélection de firmes de construction pour exécuter des travaux d’aménagement**

**des branches de Sevis Finansye Fonkoze à travers le pays**

Par la présente, La SFF a l’honneur de vous annoncer qu’elle présélectionne des firmes de construction pour l’exécution des travaux d’aménagement de ses branches à travers le pays. **Les firmes de construction dans tous les départements sont invitées à soumettre leur candidature**. Les firmes présélectionnées seront ensuite invitées à soumettre des offres financières pour les branches à réaménager pour l’année fiscale 2021-2022. Il s’agit d’une dizaine de branches qui se situent dans le Nord, le Grand Sud et le Centre.

Dans le cadre de cet appel à manifestation d’intérêt les documents à soumettre sont le formulaire de soumission, la patente et le quitus de l’entreprise, et une proposition technique.

Le Document d’Appel à Manifestation d’Intérêt (AMI), en format digital, sera partagé avec tous les intéressés moyennant une requête écrite au courriel suivant procurement@fonkoze.org confirmant votre intérêt à participer à l’AMI. La date limite pour transmettre cette confirmation est le mercredi 14 Avril 2022 à 3h30. La date limite de soumission de la proposition est le mercredi 21 Avril 2022 à 3h30PM à l’adresse électronique indiquée ci-dessus. Les documents doivent être soumis en PDF unique ordonné comme suit

1. Formulaire de soumission
2. Patente et quitus
3. Proposition technique

La non-soumission de quelconque des documents sollicités entrainera immédiatement la disqualification d’un soumissionnaire et sa proposition ne sera pas analysée.

La FONKOZE vous remercie d’avance pour la soumission de votre candidature

**Administration de Sevis Finansye Fonkoze**